

facettes et précisément l'une des richesses du Canada, c'est cette diversité de cultures dont nous devrions être fiers.

Dans la publication du gouvernement intitulé «Un choix national», on nous avertit ainsi:

La liberté elle-même est en jeu quand une population qui parle la même langue ou qui forme une même entité politique se voit imposer un moule culturel défini; l'État doit s'appliquer à éviter pareille orientation et le citoyen devra, le cas échéant, y opposer une résistance farouche. Aussi, les pays et les peuples qui connaissent le prix et la fragilité de la liberté n'interviennent-ils qu'avec prudence dans les questions d'ordre culturel, même lorsqu'ils doivent légiférer en matière de langue.

Je crois que le Parlement devrait intervenir dans la question des langues. Malgré tout ce que l'on a pu dire, le français n'est pas sur le même pied que l'anglais. Je trouve abominable par exemple que l'on refuse encore des emplois à certains parce qu'ils ne savent pas l'anglais ou parce qu'ils sont Canadiens-Français. Eux aussi ont pris part à la fondation de notre pays et de plus ici je fais allusion en particulier à l'emploi des femmes dans la Fonction publique, à titre d'exemple—elles n'acceptent pas d'avoir une valeur symbolique; et on ne doit pas se sentir accepté simplement du fait que l'on parle français, mais plutôt parce que le fait que l'on parle français est un atout et qu'on mérite le poste.

Voilà tout ce qu'il y aurait réellement lieu de dire sur le sujet mais, malheureusement, cela ne s'applique pas dans tous les cas. Le gouvernement se rend compte qu'il y a davantage à faire dans le sens des langues officielles. D'autre part, c'est plus qu'une question de langue; ce qu'il nous faut, c'est un principe directeur très clair pour tous les Canadiens, surtout ceux dont la langue maternelle n'est ni l'anglais ni le français, qui leur fasse bien comprendre que nous ne demandons pas à tout le monde d'être bilingue mais seulement de respecter les deux langues officielles. Nous pourrions même laisser tomber le mot «bilingue» et peut-être parler d'exigences linguistiques seulement.

Ce qui a nui le plus à l'unité, qui a créé le plus de discrimination, ce sont les fausses conceptions et les fausses interprétations comme celle qui porte les Canadiens de l'Ouest à croire qu'ils devront tous parler français. Ce n'est pas vrai; personne ne veut leur imposer le français. Je suis entièrement d'accord avec la partie du bill dans laquelle on dit que les gouvernements provinciaux pourraient et devraient faire beaucoup plus qu'il ne font actuellement pour la cause des droits linguistiques. Dans ma propre ville de Toronto, j'ai vu récemment une affiche en sept langues, dont l'une était l'anglais mais aucune le français. C'est effarant et, qui est pis encore, l'affiche se trouvait dans une école. Pourquoi ne pouvons-nous pas convaincre nos enfants du besoin d'apprendre le français, non pas par nécessité, mais pour l'enrichissement que représente la maîtrise d'une autre langue?

Il n'y a pas si longtemps, M. Keith Spicer soulignait que l'anglais et le français étaient les deux langues le plus employées dans tout l'univers. Allez où vous voudrez: si vous les possédez toutes deux, vous finirez pas vous tirer d'affaire. Ce n'est pas comme s'il s'agissait du suédois, par exemple, qui est concentré dans une partie restreinte du globe. Ce sont deux langues internationales; et pourtant les Canadiens hésitent à les apprendre toutes les deux. J'ignore pourquoi nous sommes

### *Langues officielles—Loi*

si myopes, surtout pour nos enfants. D'autre part, la solution au problème n'est pas d'imposer le français comme on nous accuse de le faire. A mon avis, les gouvernements provinciaux devraient prendre l'initiative d'influencer la pensée au niveau des conseils scolaires et de ses citoyens.

Pourquoi le français ne deviendrait-il pas langue officielle en Ontario? On nous dit que c'est peut-être pour des raisons d'ordre politique que les gens se révolteraient peut-être, mais je ne vois pas pourquoi. A Ottawa, on voit «stop» et «arrêt» sur le même panneau, tandis qu'à Toronto, on ne voit que «stop». Pourquoi est-ce ainsi, monsieur l'Orateur?

● (1632)

Je pense que ce qui manque au pays c'est la tolérance, la compréhension et la compassion, et aussi un certain élément d'honnêteté. Nous réussirons peut-être à surmonter les difficultés qui nous assaillent actuellement si nous avons un jour la grandeur d'âme nécessaire pour comprendre les aspirations des autres, c'est-à-dire de nos sœurs et de nos frères canadiens, et si nous consentons à leur donner la part qui leur revient.

Mais il faut en payer le prix et la plupart d'entre nous sommes prêts à le payer, nous voulons seulement savoir à combien il s'élèvera.

**Des voix: Bravo!**

**M. Rod Blaker (secrétaire parlementaire du solliciteur général):** Monsieur l'Orateur, avant d'aborder le bill C-202, je me permettrai de demander aux autres députés et à vous-même de vous joindre à moi pour souhaiter la bienvenue à un éminent fonctionnaire, M. Max Yalden. Sa présence à la tribune est tout à fait opportune, puisque nous débattons des droits linguistiques au Canada. J'ignore si son opinion quant à la complexité des problèmes linguistiques de notre pays sera plus éclairée après avoir entendu le débat, mais j'ai l'intention—je dirais presque avec la permission du député de Matane (M. De Bané)—de digresser quelque peu en parlant de la réforme constitutionnelle.

Pour des raisons peut-être différentes des siennes, mais en me guidant sur des principes semblables, j'ai vu mon impatience grandir au fil des années à propos de l'immobilisme qui frappe le Canada en matière de droits linguistiques et de droits à la langue d'éducation.

Comme je l'ai dit, je veux exprimer mon désaccord avec le député de Matane au sujet du bill C-202. Je n'en rejette pas l'objectif, que je trouve louable, mais bien les mécanismes proposés. C'est que je préférerais un mécanisme qui aurait une influence plus marquée et des effets plus permanents sur les Canadiens. Je veux parler du rapatriement de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique et de son adoption, une fois dûment modifié, en tant que constitution du Canada.

Je trouve qu'il est grand temps que cela se fasse. J'estime qu'il est grand temps de rapatrier l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, de le modifier et d'y inclure une déclaration des droits qui garantisse à tous les Canadiens, quelle que soit leur origine, le droit de s'exprimer dans l'une ou l'autre de nos langues officielles, et le droit de faire instruire leurs enfants dans l'une ou l'autre langue, de façon que ces enfants connaissent les deux langues officielles du Canada.